



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 6 avril 2016

DÉLIBÉRATION

N° 39 - 06.04.2016

En exercice.....26
Présents.....24
Votants.....26
Abstention.....0

TOURISME & ECONOMIE
16. ECONOMIE
CONTRAT RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CRDD)
2014-2019
Attribution d'une aide Coup de pouce TPE

L'AN DEUX MILLE SEIZE,
Le 6 avril,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 1 avril 2016, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,
Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard JUIN,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,
La Flotte : M. Léon GENDRE, M. Jean-Paul HERAUDEAU,
Loix : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,
Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,
St. Clément des Baleines : M. Gilles DUVAL, M. Jean-Jacques BLANC,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, M. Yann MAITRE, Mme Isabelle RONTE, M. Francis VILLEDIEU,
St. Martin de Ré : Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

Mme Isabelle MASON-TIVENIN (donne pouvoir à M. Léon GENDRE), M. Patrice DECHELETTE (donne pouvoir à Mme ZELY-TORDJMANN).

Secrétaire de séance : M. Frédéric GUERLAIN.

* * * * *

AR PREFECTURE

017-241700459-20160406-D201639-DE
Reçu le 07/04/2016



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 6 avril 2016

DÉLIBÉRATION

N° 39 - 06.04.2016

En exercice....26
Présents.....24
Votants.....26
Abstention.....0

TOURISME & ECONOMIE
16. ECONOMIE
CONTRAT RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CRDD)
2014-2019
Attribution d'une aide Coup de pouce TPE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-9,

Vu le Budget Primitif 2016 du budget principal voté par le Conseil Communautaire en date du 6 avril 2016,

Vu la décision n°2014CP0099 de la Commission Permanente du Conseil Régional du 25 avril 2014,

Vu la décision n°2014CR031 du Conseil Régional du 27 juin 2014,

Vu la décision n°2014CR098 du Conseil Régional du 12 décembre 2014 adoptant et modifiant le règlement Coup de Pouce Régional à la Très Petite Entreprise,

Vu la décision n°2016.409.CP du Conseil régional en date du 21 mars 2016, attribuant une aide Coup de Pouce à une entreprise domiciliée sur le territoire de l'Ile de Ré,

Vu la délibération n° 74 du 28 mai 2015 entre la Région Poitou-Charentes et la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, relative au financement du dispositif Coup de Pouce régional TPE et autorisant l'intervention de cette dernière en co-financement et dans les mêmes conditions que les aides régionales attribuées dans le cadre de ce dispositif,

Vu l'avis favorable du jury de l'Atelier Bourse Régionale Désir d'Entreprendre-Coup de Pouce TPE de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, en date du 2 novembre 2015,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, et notamment le deuxième groupe de son article 5.1 relatif au développement économique,

Vu la définition de l'intérêt communautaire et notamment le 2^{ème} groupe de l'article 5.1 relatif à la promotion et conseil économiques,

Vu l'avis favorable du Bureau du 31 mars 2016,

Considérant que l'aide régionale attribuée à l'entreprise Joffrey Fradet arboriste-grimpeur s'élève à 2 734 €,

Considérant que le co-financement de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, à hauteur de 2 734 €, a pour objectif le maintien du tissu économique rétais, en favorisant le développement ou la transmission des entreprises,

Considérant l'inscription des crédits correspondants au Budget Primitif 2016,

AR PREFECTURE

017-241700459-20160406-D201639-DE
Reçu le 07/04/2016



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 6 avril 2016

DÉLIBÉRATION

N° 39 - 06.04.2016

En exercice.....26
Présents24
Votants26
Abstention.....0

TOURISME & ECONOMIE
16. ECONOMIE
CONTRAT RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CRDD)
2014-2019
Attribution d'une aide Coup de pouce TPE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de se prononcer favorablement sur la proposition des membres du jury de l'Atelier Bourse Régionale Désir d'Entreprendre-Coup de Pouce TPE de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, en date du 2 novembre 2015,
- d'autoriser Monsieur le Président à mandater la somme de 2 734 € à l'entreprise Joffrey Fradet arboriste-grimpeur, dans le cadre du dispositif Coup de Pouce TPE.

Affichée le : 7 avril 2016

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

AR PREFECTURE

017-241700459-20160406-D201639-DE

Reçu le 07/04/2016